

**Association  
SOL SOLIDAIRE**

---

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
**2024**



**SOL SOLIDAIRE**



**SOL SOLIDAIRE**

|                                                            |              |
|------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>1   Edito</b>                                           | <b>p. 3</b>  |
| <b>2   La raison d'être de l'association SOL SOLIDAIRE</b> | <b>p. 3</b>  |
| <b>3   Nos chiffres clés</b>                               | <b>p. 3</b>  |
| <b>4   Pilotage et gouvernance</b>                         | <b>p. 4</b>  |
| • Le conseil d'administration et l'assemblée générale      | p. 4         |
| • L'équipe                                                 | p. 4         |
| • Les ambassadeurs                                         | p. 5         |
| <b>5   Nos mécènes</b>                                     | <b>p. 5</b>  |
| • Nos modes d'intervention                                 | p. 5         |
| • Nos mécènes en 2024                                      | p. 6         |
| • Les paliers de mécénat                                   | p. 6         |
| <b>6   Nos temps forts en 2024</b>                         | <b>p. 7</b>  |
| • Appel à projets 2024                                     | p. 7         |
| • Suivi des AAP précédents                                 | p. 7         |
| • Communication : chiffres clés 2024                       | p. 8         |
| • Ils parlent de nous                                      | p. 8         |
| • La soirée caritative 2024                                | p. 10        |
| • Les webinaires en 2024                                   | p. 10        |
| <b>7   Perspectives</b>                                    | <b>p. 11</b> |
| <b>8   Notre impact</b>                                    | <b>p. 11</b> |
| • Impact social                                            | p. 11        |
| • Promotion des énergies renouvelables                     | p. 11        |
| • Bienfait climatique                                      | p. 11        |
| <b>9   Rapport financier 2024</b>                          | <b>p. 12</b> |

Réduire  
la précarité  
énergétique  
grâce à l'énergie  
solaire !

# 1 | Edito

Malgré un contexte de baisse des prix de l'énergie en 2024 par rapport à la période de crise, la précarité énergétique reste un défi de société majeur, touchant environ 12 millions de personnes en France, soit près de 1 ménage sur 5 ! Dans ce contexte, le solaire est un outil puissant pour sécuriser le prix de l'électricité à un niveau acceptable. Plus particulièrement, l'autoconsommation est un bouclier naturel contre l'envolée des prix de l'énergie. Il est tout aussi naturel d'en faire profiter les publics vulnérables.

Cela rejoint la raison d'être de l'association SOL SOLIDAIRE : apporter un coup de pouce aux acteurs du logement social qui souhaitent non seulement « solariser » leur parc immobilier mais aussi impliquer leurs locataires dans la dynamique de transition énergétique. Car accéder à une électricité verte, locale et moins chère, c'est possible avec l'autoconsommation collective quand on joue le jeu de maîtriser sa consommation pour la reporter aux heures d'ensoleillement.

Je suis heureux de compter un nombre grandissant de mécènes parmi les supporters de l'action de SOL SOLIDAIRE, et des mécènes fidèles, que je tiens à remercier chaleureusement. L'année 2025 s'annonce prometteuse, la dynamique se renforce, les perspectives de mécénat se multiplient, de belles candidatures à l'appel à projets se profilent. En 2025, continuons à ensoleiller des vies !

**André JOFFRE, Président**



## 2 | La raison d'être de l'association Sol Solidaire

**Développer les énergies renouvelables est un enjeu majeur tant climatique qu'économique et social. D'ici 2035, la France envisage de porter à une fourchette entre 65 et 90 GW l'ambition sur la puissance solaire installée.**

L'autoconsommation collective, définie à l'article L.315-2 du code de l'énergie, permet à un groupe de consommateurs et de producteurs de s'associer autour d'un projet commun de partage d'électricité renouvelable et locale.

À l'heure où 12 millions de foyers sont en précarité énergétique, l'association SOL SOLIDAIRE a pour vocation de favoriser le déploiement d'opérations d'autoconsommation collective dans le secteur du logement social afin de conjuguer progrès social et environnemental et ainsi de lutter contre la précarité énergétique.

Son projet : permettre aux bénéficiaires de logements sociaux de réduire leur facture énergétique en contribuant à financer l'installation de panneaux photovoltaïques.

## 3 | Nos chiffres clés en 2024

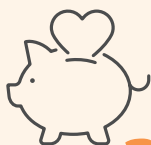
**Nombre de donateurs**



**5** Citoyens

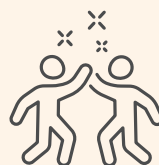
**12** Mécènes

**Montant des dons**



**1 500 €**  
Particuliers

**275 000 €**  
Mécénats et partenariats privés



**Projets soutenus**

**3**

## 4 | Pilotage et gouvernance

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**SOL SOLIDAIRE a pour membres fondateurs :**

- **L'ADEME**, représentée tout au long de l'année 2024 par David Marchal, Directeur Exécutif Adjoint de l'Expertise et des Programmes ;
- la société d'avocats **De Gaulle Fleurance et Associés**, représentée par Sylvie Perrin, avocate associée ;
- le syndicat professionnel **Enerplan**, représenté par sa vice-Présidente Laetitia Brottier ;
- le Groupe **Banques Populaires et Caisses d'Épargne**, représenté par son Directeur du développement durable, Jean-Sylvain Ruggiu ;
- le bureau d'études **Tecsol**, représenté par son fondateur André Joffre ;
- **et l'Union Sociale pour l'Habitat**, représentée par sa Présidente Emmanuelle Cosse, ancienne Ministre du Logement.

**Ces membres composent le conseil d'administration** qui se réunit sur une base trimestrielle pour **valider le programme d'actions et vérifier son suivi**, et mener la réflexion stratégique sur les axes de développement.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2025, ils ont approuvé le rapport d'activité, les financements, les comptes, ainsi que l'affectation du résultat de l'exercice clos en 2024, certifiés par le commissaire aux comptes Bonnefoy et Associés.

### L'ÉQUIPE

Au quotidien, l'action de SOL SOLIDAIRE est coordonnée par **Alexandra Batlle**, Secrétaire Générale du bureau d'études Tecsol. Plusieurs juristes et avocats du cabinet d'avocats De Gaulle Fleurance et Associés interviennent régulièrement dans la conduite des activités de l'association : **Charlotte Annick Epoupa**, **Noé Fontalba** et **Dan Khalifa** s'assurent notamment que SOL SOLIDAIRE respecte les conditions de gestion désintéressée attachées au rescrit fiscal obtenu en janvier 2020.

L'agence de communication Constance, consultante de DGFLA, est également très présente dans l'organisation des événements phares de SOL SOLIDAIRE et dans la production de contenus visuels et audiovisuels, avec la direction de la communication du cabinet.

**Nicolas Vilmos Zeisler** est en charge du community management de la page LinkedIn de SOL SOLIDAIRE. **L'agence de Communication Emmaluc**, dirigée par Jérémy Mas, met en lumière le rapport d'activité annuel et crée des contenus visuels.

Chaque membre fondateur a désigné un représentant pour suivre les activités de l'association et la faire exister dans différentes sphères : parmi les acteurs du logement social, au sein du réseau des grandes entreprises et des institutions. Le syndicat ENERPLAN et l'ADEME pilotent le processus d'instruction des candidatures aux appels à projets.

### Les cotisations des membres fondateurs alimentent le budget de fonctionnement de l'association :

| Membre fondateur | 2024     | Type d'apport |
|------------------|----------|---------------|
| TECSOL           | 10 000 € | Industrie     |
| USH              | 3 000 €  | Numéraire     |
| ADEME            | 10 000 € | Numéraire     |
| ENERPLAN         | 10 000 € | Numéraire     |
| BPCE             | 10 000 € | Numéraire     |
| DGFLA            | 10 000 € | Industrie     |

## LES AMBASSADEURS

La comédienne **Amelle Chahbi** et le comédien et réalisateur **Jean-Pascal Zadi**, César du meilleur espoir masculin en 2021 et maître de la cérémonie des César en 2024, ont décidé de renouveler leur soutien à SOL SOLIDAIRE en 2024, par le partage de leur expérience de la précarité énergétique sur les médias et par leur participation aux différents événements organisés par SOL SOLIDAIRE. Merci à eux.



Gala caritatif 2024 : De gauche à droite : Laetitia Brottier (VP Enerplan), Alexandra Batlle (Coordinatrice SOL SOLIDAIRE), Benoît Fremon (Fondateur Edmond Solutions), David Marchal (Directeur Exécutif Expertises et Programmes ADEME), Jacques Wetzel (Président Fondation FASE), Sylvie Perrin (Avocate Associée DGFLA), Constance Baudry (Fondatrice Agence Constance) Amelle Chahbi (Comédienne)

## 5 | Nos mécènes

### NOS MODES D'INTERVENTION

SOL SOLIDAIRE mobilise des subventions privées auprès de mécènes, et les affecte aux projets photovoltaïques d'acteurs du logement social qui s'engagent à fournir gratuitement les électrons solaires à leurs locataires.

#### Jusqu'à 66% de défiscalisation sur les dons

Au terme d'une décision individuelle de rescrit en date du 31 janvier 2020, l'administration fiscale a considéré que l'association SOL SOLIDAIRE remplissait bien la condition d'intérêt général ouvrant droit au régime spécifique du mécénat.

**Ce dispositif permet aux donateurs de bénéficier :**

**Pour les particuliers :** d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant du don

**Pour les professionnels :** d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant du don selon certaines limites.

#### Un don à SOL SOLIDAIRE a un impact direct et concret

Un don de 20 000 € générera 20 000 € d'économies annuelles pendant 30 ans dans un immeuble Hlm de 100 familles, à raison de 200 € par famille par an. En effet, sur une facture d'électricité de 2 000 € par an environ, on admet que :

- 30% de la consommation du ménage est couverte par la production solaire locale. **En appliquant ce taux d'autoproduction à 2 000 €, on obtient 600 €.**
- Sur cette base, on efface un tiers du prix du kWh (les taxes et le tarif d'utilisation du réseau n'étant pas effaçables), **soit 600 € divisés par 3, à savoir 200 €.**
- Au-delà du mécénat financier, SOL SOLIDAIRE est également ouverte à d'autres formes de mécénat, notamment à l'arrondi sur salaire selon le principe mis en œuvre par l'entreprise **microDON.**
- SOL SOLIDAIRE s'appuie sur la plateforme **Hello Asso** pour collecter les dons des mécènes souhaitant être « supporter solidaire » de l'association.

# 5 | Nos mécènes

## NOS MÉCÈNES EN 2024

La plupart des mécènes qui ont cru dans l'association dès 2020 ont décidé d'en soutenir de nouveau l'action en 2024. MERCI pour votre participation active et concrète à la vie de SOL SOLIDAIRE. Cela nous a permis de collecter près de **276 000 € de dons sur l'année** et **543 000 € depuis le lancement de l'association en 2020**.

## LES PALIERS DE MÉCÉNAT



**1 famille aidée**

A partir de **1 €**



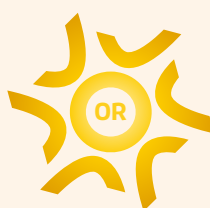
**40 familles aidées**

A partir de **20 000 €**  
8 000 € après déduction fiscale



**80 familles aidées**

A partir de **40 000 €**  
16 000 € après déduction fiscale



**120 familles aidées**

A partir de **60 000 €**  
24 000 € après déduction fiscale



**200 familles aidées**

A partir de **100 000 €**



**Notre mécène Diamant**

**VIESMANN**



**Nos mécènes Argent**



**mon courtier énergie**

**FASE**  
Fonds d'Action pour la Sécurité Électrique



**Nos mécènes Bronze**

**GSE**Intégration  
LEADER EUROPEEN DE L'INTEGRATION PHOTOVOLTAIQUE

  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**ADEME**  
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

  
**IRISOLARIS**

*ferme solaire*

**BRED**  
BANQUE POPULAIRE



**Nos mécènes Supporter Solidaire**

**ENERLIS SOLIDARITÉ / SOCRI / TECHNIQUE SOLAIRE / ELMY**

Et tous les supporters solidaires qui ont soutenu l'association notamment via la plateforme HelloAsso.



## 6 | Nos temps forts en 2024

### APPEL À PROJETS 2024

La quatrième édition de l'Appel à Projets SOL SOLIDAIRE aura été ouverte de mars 2024 (lors du salon Open Energie) à septembre 2024. Les lauréats ont été dévoilés lors du salon Be Positive mars 2025 :

- Brest Métropole Habitat (29) : 28 kWc, 50 000 € demandés et attribués (48 % CAPEX)
- Habitat du Nord (51) : 24 kWc, 30 000 € demandés et attribués (49 % CAPEX)
- Solidarités Nouvelles Logement (94) : 14 kWc, 16 448 € demandés et attribués (33 % CAPEX)

Cela porte à 15 le nombre total de lauréats depuis le lancement de l'association en 2020.

### SUIVI DES APPELS À PROJETS PRÉCÉDENTS

L'appel à projets est fondé sur un cahier des charges comprenant un certain nombre de critères : économies en euros permises au locataire, contenu local des systèmes solaires, performance énergétique du bâtiment ou encore innovation technologique ou organisationnelle.

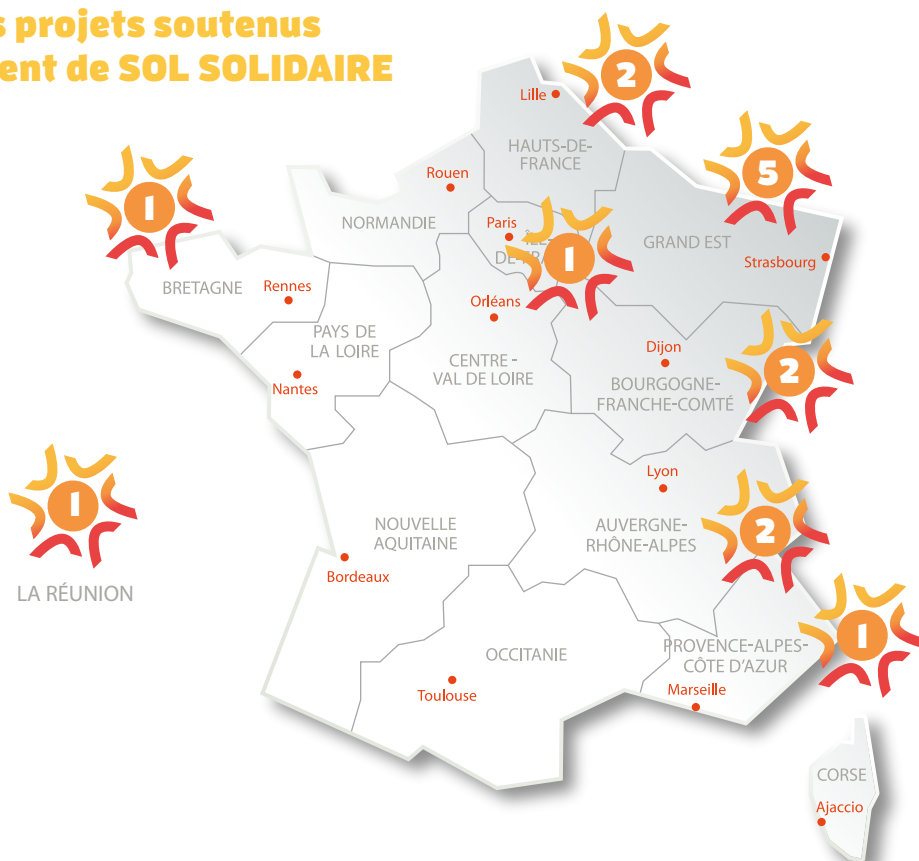
**20%, c'est la réduction moyenne de facture d'électricité d'une famille estimée par les bailleurs sociaux candidats.**

Selon les cas, le solaire se présente soit comme une brique de rénovation énergétique de bâtiments existants (par exemple, réhabilitation de cités minières), soit comme une solution intégrée à un projet de construction neuve (par exemple au sein d'un îlot de nouvelle zone d'aménagement concerté).

**En 2024, 2 décaissements ont été effectués pour deux des cinq dossiers lauréats du premier appel à projets de l'association (en 2021) désormais en service :**

- Plurial Novilia - Sud Marnais (Ardennes) – **Projet « 1, 2, 3 Soleil »**
- Haute Savoie Habitat – **Projet sur la Résidence Girolles**

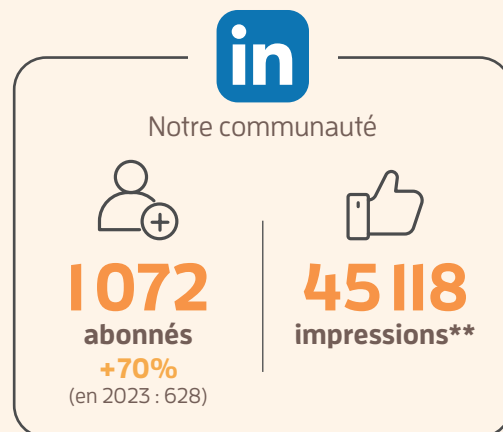
### Cartographie des projets soutenus depuis le lancement de SOL SOLIDAIRE





\*Nombre de fois où les médias ont cité Sol Solidaire

\*\*Nombre de fois où un post est vu par un utilisateur LinkedIn



## ILS PARLENT DE NOUS !

### Retombées Presse 2024

Voici une sélection d'articles de presse qui ont mis en avant Sol Solidaire durant cette année 2024 :

- [VISSMANN fait un don de 100 000 € à Sol Solidaire](#)
- [L'entreprise VISSMANN fait un don de 100.000 € à l'association Sol Solidaire | Batinfo](#)
- [\[Initiative\] SOL SOLIDAIRE dévoile les lauréats de son appel à projets - La Bulle des entrepreneurs - Esteval](#)
- [Sol Solidaire dévoile les lauréats de son appel à projets - L'Echo du Solaire](#)
- [Sol Solidaire lance son appel à projets annuel - L'Echo du Solaire](#)
- [Jean-Pascal Zadi, parrain de Sol Solidaire, portera la flamme olympique | Plein Soleil](#)
- [Appel à projets SOL SOLIDAIRE : la période de candidature étendu au 30 sept. | Plein Soleil](#)
- [Sol Solidaire prolonge son appel à projets pour la solarisation des logements sociaux - pv magazine France](#)
- [L'association SOL SOLIDAIRE a le plaisir de vous convier à la 3<sup>ème</sup> éd de sa soirée caritative \(Tecsol blog\)](#)
- [L'autoconsommation photovoltaïque change d'échelle](#)
- [IRISOLARIS fait don de 30 000 € à Sol Solidaire | Plein Soleil](#)
- [LA BRED Banque Populaire fait un don de 20 000 € à Sol Solidaire | Plein Soleil](#)
- [BRED Banque Populaire confirme son engagement en faveur de la transition écologique - Zurbains](#)
- [BRED Banque Populaire confirme son engagement en faveur de la transition écologique - FranceTransactions.com](#)
- [BRED Banque Populaire confirme son engagement en faveur de la transition écologique - Banketto : comparatif des banques et des taux](#)
- [BRED Banque Populaire confirme son engagement en faveur de la transition écologique - Mon Epargne](#)
- [Irisolaris fait don de 30 000 € à Sol Solidaire - ESS et société, Enjeux et débats](#)
- [LA BRED Banque Populaire fait un don de 20 000 € à SOL SOLIDAIRE - ESS et société, Enjeux et débats](#)
- [Le solaire contre la précarité énergétique - Webinaire « Sol Solidaire » \(Tecsol blog\)](#)
- [Une 50<sup>aine</sup> d'acteurs des ENR alertent sur la réglementation encadrant l'autoconsommation collective \(Tecsol blog\)](#)
- [Une licence pour l'autoconsommation collective : l'entrave de trop | Batinfo](#)
- [ENERLIS Solidarité renouvelle son soutien à Sol Solidaire | BATI-Today](#)
- [Précarité énergétique : ENERLIS Solidarité renouvelle son soutien à SOL SOLIDAIRE | Plein Soleil](#)



## Quelques-uns de nos communiqués de presse de 2024 :



**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
Paris, le 23 janvier 2024

### SOL SOLIDAIRE dévoile les lauréats de son appel à projets

Les bailleurs sociaux SEM Reims Habitat (Marne), Plurial Novilia (Marne) et Vilogia (Bouches-du-Rhône) sont les lauréats de l'appel à projets de SOL SOLIDAIRE.

Cet appel vise à encourager la réalisation de projets d'installations photovoltaïques en autoconsommation collective, bénéficiant aux habitants des logements sociaux sélectionnés qui pourront accéder gratuitement à l'énergie solaire ainsi produite.

SOL SOLIDAIRE apportera un soutien financier aux trois lauréats pour la mise en place de panneaux solaires, contribuant ainsi à réduire la facture énergétique des résidents. Cette assistance se traduit par une aide totale de 85 000 euros pour déployer une puissance de 200 kWc. Elle permet une réduction moyenne de 20 % de la facture d'électricité des habitants, générant des économies de 200 euros par an et par foyer pendant 30 ans, soit 6 000 euros au total.

« Nous sommes très heureux de pouvoir apporter ce précieux soutien à SEM Reims Habitat (Marne), Plurial Novilia (Marne), Vilogia (Bouches-du-Rhône) », déclarent les cofondateurs de l'Association Sol Solidaire, Sylvain Wasserman, président de l'ADEME, Sylvie Perrin, associée chez De Gaulle Fleurance, Laetitia Brottier, vice-présidente d'Enerplan, Jean-Sylvain Ruggiu, directeur RSE du Groupe BPCE, André Joffre, président de Tecsol, et Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union Sociale pour l'Habitat. « Nous espérons que l'installation de ces panneaux solaires permettra de couvrir une part importante de la consommation énergétique de nombreuses familles grâce à l'autoconsommation collective. »

L'année 2024 sera marquée par de nombreux événements pour SOL SOLIDAIRE. Les candidatures pour le prochain appel à projets seront ouvertes dès mars 2024, ce qui offrira à d'autres bailleurs sociaux l'opportunité de bénéficier du soutien accordé par l'association.

Au même moment, SOL SOLIDAIRE prendra part au POWr.Earth Summit 2024 qui se déroulera le 13 mars en présence de l'ancien Président des Etats-Unis Barack Obama.

Enfin, le parrain de l'association, le comédien et producteur Jean-Pascal Zadi, portera la flamme olympique et les engagements de SOL SOLIDAIRE et de la BRED (Groupe BPCE).

#### A propos

L'association Sol Solidaire a pour membres fondateurs l'ADEME, la société d'avocats De Gaulle Fleurance et Associés, le syndicat professionnel Enerplan, le Groupe BPCE, le bureau d'études Tecsol et l'Union Sociale pour l'Habitat. Son objectif : conjuguer progrès social et environnemental. Son projet : permettre aux bénéficiaires de logements sociaux de réduire leur facture énergétique, en contribuant à financer l'installation de panneaux solaires sur le toit des HLM.  
<https://www.solsolidaire.fr/>



**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
Paris, le 16 juillet 2024

### JEAN-PASCAL ZADI, parrain de SOL SOLIDAIRE, portera la flamme olympique

Jean-Pascal Zadi, parrain de l'association, comédien et producteur, portera la flamme olympique et les engagements de SOL SOLIDAIRE et de la BRED (Groupe BPCE), le 26 juillet prochain à Paris.

SOL SOLIDAIRE sera présent pour soutenir son parrain lors de cet événement historique exceptionnel annonçant les Jeux de Paris 2024.

« Nous sommes fiers que notre parrain Jean-Pascal Zadi ait été choisi pour porter cette flamme qui symbolise notre engagement commun pour un avenir plus solidaire et durable », déclarent les cofondateurs de l'Association Sol Solidaire, Sylvain Wasserman, président de l'ADEME, Sylvie Perrin, associée chez De Gaulle Fleurance, Laetitia Brottier, vice-présidente d'Enerplan, Jean-Sylvain Ruggiu, directeur RSE du Groupe BPCE, André Joffre, président de Tecsol, et Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union Sociale pour l'Habitat.

#### A propos

L'association Sol Solidaire a pour membres fondateurs l'ADEME, la société d'avocats De Gaulle Fleurance et Associés, le syndicat professionnel Enerplan, le Groupe BPCE, le bureau d'études Tecsol et l'Union Sociale pour l'Habitat. Son objectif : conjuguer progrès social et environnemental. Son projet : permettre aux bénéficiaires de logements sociaux de réduire leur facture énergétique, en contribuant à financer l'installation de panneaux solaires sur le toit des HLM.  
<https://www.solsolidaire.fr/>

Contact Presse : Sarah Maouchi, +33 (0)7 57 76 83 97, [sarah.maouchi@agence-constance.fr](mailto:sarah.maouchi@agence-constance.fr)

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
Paris, le 18 décembre 2024

### ENERLIS Solidarité renouvelle son soutien à SOL SOLIDAIRE

Pour la troisième année consécutive, ENERLIS Solidarité, spécialiste des services énergétiques, réaffirme son engagement à l'Association Sol Solidaire.

Depuis sa création en 2013 par trois entrepreneurs, ENERLIS Solidarité s'investit activement dans des initiatives en faveur de la transition énergétique et de la solidarité. Cette année encore, l'entreprise a renouvelé son don, portant le total de son soutien à 58 000 euros.

Ces contributions permettront à Sol Solidaire d'équiper près de 116 logements sociaux de panneaux solaires, réduisant ainsi la facture d'électricité des locataires de 20 %, contribuant à la transition énergétique et à la lutte contre la précarité énergétique.

« Nous exprimons notre profonde gratitude à ENERLIS Solidarité pour ces dons qui contribueront directement à l'installation de panneaux solaires sur de nombreux logements sociaux. Cette initiative aura un impact significatif en permettant aux familles concernées de réduire durablement leurs factures énergétiques », déclarent les cofondateurs de l'Association Sol Solidaire, Boris Ravignon, président de l'ADEME, Sylvie Perrin, associée chez De Gaulle Fleurance, Laetitia Brottier, vice-présidente d'Enerplan, Jean-Sylvain Ruggiu, directeur RSE du Groupe BPCE, André Joffre, président de Tecsol, et Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union Sociale pour l'Habitat.

« Nous sommes fiers de renouveler, pour la troisième fois, notre soutien à Sol Solidaire, qui allie transition énergétique et aide aux plus démunis. Cet engagement reflète pleinement les valeurs fondamentales d'ENERLIS Solidarité. Nous espérons que notre contribution permettra d'améliorer concrètement le quotidien des locataires bénéficiaires », affirme Aurélie Gaudillière, Présidente et cofondatrice d'ENERLIS Solidarité.

\*\*\*

#### A propos

L'association Sol Solidaire a pour membres fondateurs l'ADEME, la société d'avocats et notaires De Gaulle Fleurance, le syndicat professionnel Enerplan, le Groupe BPCE, le bureau d'études Tecsol et l'Union Sociale pour l'Habitat. Son objectif : conjuguer progrès social et environnemental. Son projet : permettre aux bénéficiaires de logements sociaux de réduire leur facture énergétique, en contribuant à financer l'installation de panneaux solaires sur le toit des HLM.  
<https://www.solsolidaire.fr/>

#### Enerlis Solidarité

Fondée en 2013, Enerlis Solidarité est une entreprise de services énergétiques. Elle déploie une approche innovante globale qui combine des expertises pointues et des savoir-faire reconnus, et lui permet d'accompagner ses clients dans la conception, le financement, la mise en œuvre et le suivi de leur transition énergétique pour faire face aux enjeux environnementaux des années à venir. Cette approche, qui s'inscrit dans le cadre d'un contrat de long terme à performances garanties, ne nécessite aucun investissement.  
Plus d'informations sur : <https://enerlis.fr/>

#### Contact Presse :

Sol Solidaire : +33 (0)6 82 43 69 62 (Constance Baudry) / +33 (0)7 57 76 83 97 (Sarah Maouchi)

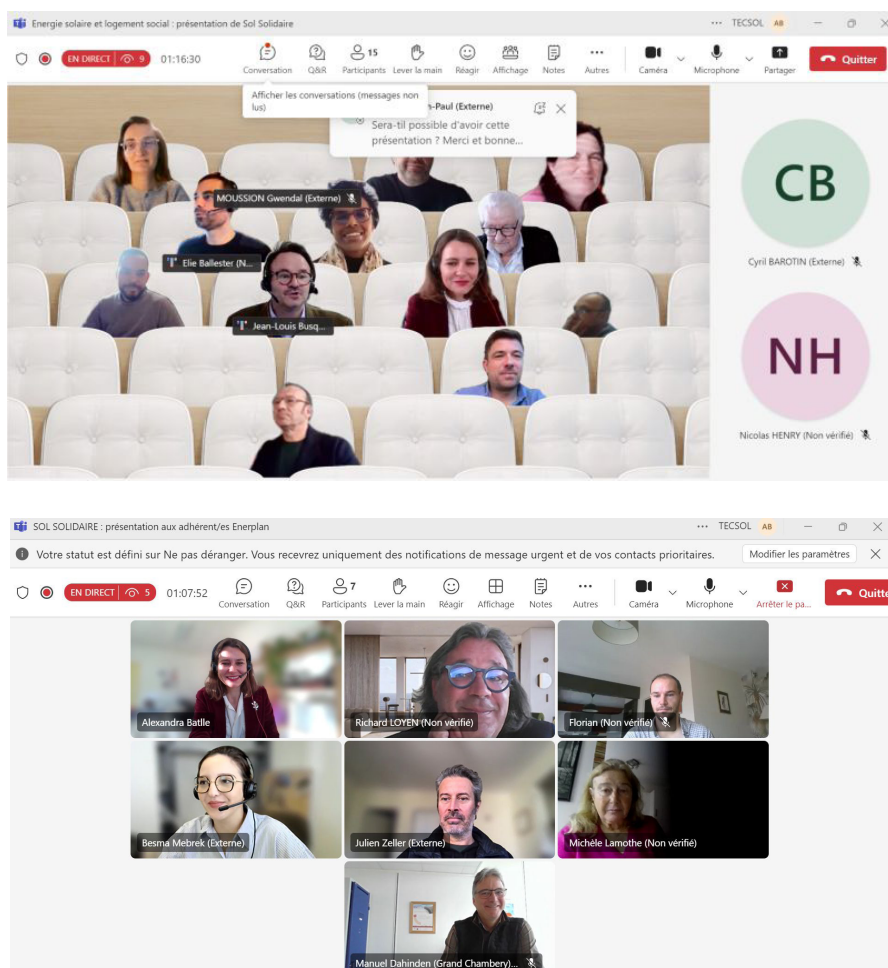
## La soirée caritative 2024

En 2024, SOL SOLIDAIRE a organisé sa troisième soirée caritative annuelle, sous la forme d'un cocktail dynamique, en présence de ses ambassadeurs, des membres fondateurs et des mécènes, et mis à l'honneur les projets soutenus. L'événement a eu lieu en marge de l'Université de l'Autoconsommation d'Enerplan, ce qui a permis de faire venir et sensibiliser un public initié au solaire, afin de convaincre de futurs mécènes potentiels.



## Les webinaires en 2024

Deux webinaires d'information ont été organisés, en partenariat avec ENERPLAN d'une part, et avec ATLANSUN et les URH de Bretagne et des Pays de la Loire, d'autre part. Ces événements ont rassemblé plus d'une vingtaine d'acteurs du solaire et du logement social.



## 7 | Perspectives

Les dons et promesses de dons déjà reçues au premier semestre 2025 signent la poursuite d'une belle dynamique, puisque l'association a déjà conventionné à hauteur de 151 000 € avec des mécènes. En 2025, SOL SOLIDAIRE ambitionne de collecter 20% de dons supplémentaires.

Des nouvelles formes de mécénat sont en cours de mise en œuvre, comme le don en nature de panneaux photovoltaïques, le don de service ou le mécénat de compétence.

L'effort de communication va continuer vers les antennes régionales de l'Union Sociale pour l'Habitat afin de faire connaître le programme à tous les territoires et que toutes les régions de France s'emparent des appels à projets de l'association. **Déjà 2 webinaires sont programmés au mois de juin en partenariat avec Cap à l'Est, AURA Digital Solaire et l'Union Sociale pour l'Habitat.**

Le cahier des charges de l'AAP 2025 a été modifié et précisé pour optimiser l'instruction des dossiers. Il met davantage l'accent sur deux critères, fondamentaux pour SOL SOLIDAIRE : **la réduction des factures d'énergie des bénéficiaires de logements sociaux et leur sensibilisation aux enjeux économiques, écologiques et techniques de la mise en œuvre du projet d'autoconsommation.**

Aussi, la subvention SOL SOLIDAIRE pourra financer **jusqu'à 30% du CAPEX d'un projet sur la base d'un coût d'investissement global ne dépassant pas 2€50/Wc** (hors stockage).

Le conseil d'administration a approuvé la candidature de la première permanente salariée de l'association. Chloé Cédon a donc rejoint SOL SOLIDAIRE en début d'année 2025, pour accompagner le développement de l'association.

## 8 | Notre impact

### Impact social

La précarité énergétique touche près de 12 millions de personnes en France. Soutenir SOL SOLIDAIRE, c'est lutter contre les inégalités grâce à l'allègement des factures énergétiques des bénéficiaires. Nos actions améliorent les conditions de vie de plusieurs centaines de foyers par an (déjà pas loin de 2000 familles concernées).

### Promotion des énergies renouvelables

L'autoconsommation collective, qui est une pratique naissante, contribue à la démocratisation de la production d'énergie décarbonée et locale et au développement de circuits-courts énergétiques. SOL SOLIDAIRE participe ainsi à la progression de la transition énergétique, avec >2MWc déjà soutenus pour réalisation à court terme.

### Bienfait climatique

L'ensemble des projets déjà financés par SOL SOLIDAIRE permettra d'éviter 3 300 tonnes de CO2 au bout de 20 ans (la durée de vie des installations photovoltaïques).

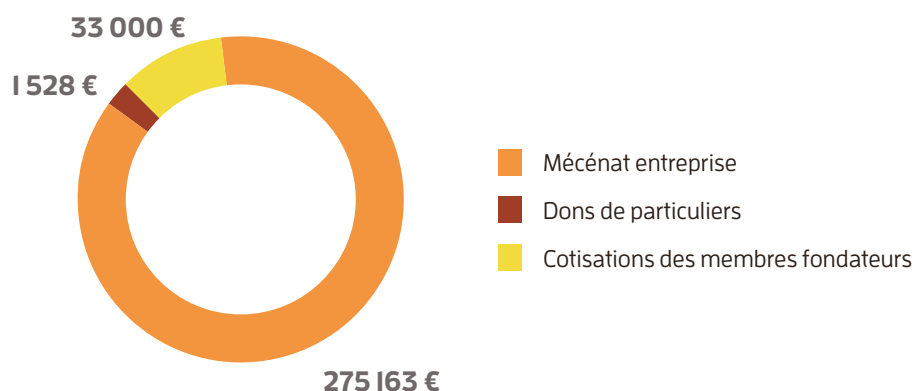
À titre comparatif, 1 tonne de CO2, c'est l'impact d'un passager lors d'un aller-retour Paris New York en avion. Les émissions de CO2 évitées par SOL SOLIDAIRE représentent plus d'une dizaine d'allers-retours long courrier de ce type ou encore l'émission totale annuelle de 334 Français.

## 9 | Rapport financier 2024

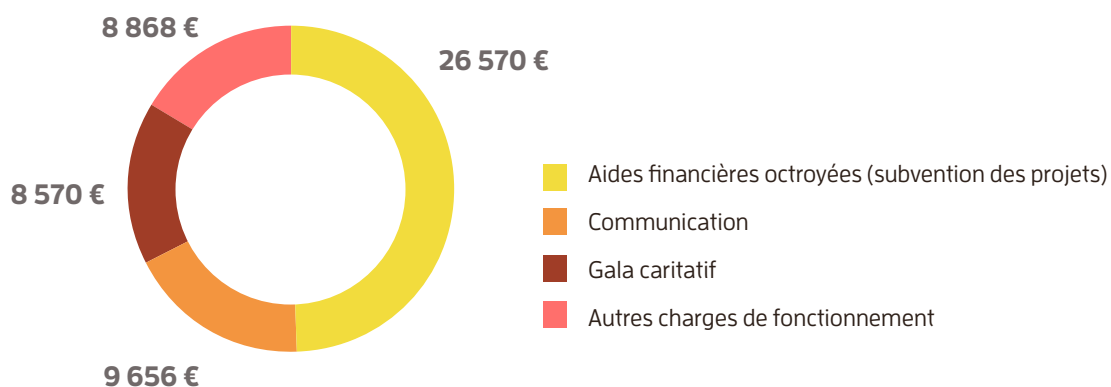
2024 s'inscrit comme une année exceptionnelle dans l'histoire de l'association et constitue un tournant dans l'activité de SOL SOLIDAIRE avec une hausse des dons (entreprises et particuliers) par rapport à l'exercice précédent (+ 122%).

La bonne santé financière de l'association permet d'envisager la poursuite de son développement, notamment avec l'embauche d'un premier salarié permanent en 2025.

### Répartition des recettes 2024



### Répartition des dépenses 2024



**Pour tout contact,  
dons & événements à venir**

contact@solsolidaire.fr  
**www.solsolidaire.fr**



**SOL SOLIDAIRE**